

# GRAND PRIX SÉNIORS DE BORDEAUX 2020

Golf de Bordeaux lac les 22 et 23 août

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.  
Edition du 16 juin 2020

## I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, âgés de plus de 50 ans, répondant aux exigences du Statut Amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf et s'étant acquitté du droit de jeu fédéral ou licenciés d'une fédération étrangère reconnue.

Tous les joueurs licenciés en France devront être en règle avec les prescriptions du vadémécum 2020 pour ce qui concerne la validation du **Certificat Médical de non contre indication à la pratique du golf**.

Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

## II – FORME DE JEU

Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 jours

- **Messieurs** : 1 série : index  $\leq 15,4$

- **Dames** : 1 série : index  $\leq 18,4$

Le nombre maximal de joueurs, incluant les Dames (21 au minimum) et les wild cards, est fixé à 90.

Ce champ sera déterminé comme suit :

- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- Les places restantes seront attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription

Le comité d'organisation dispose de 6 wild-cards (incluses dans les quotas fixés précédemment) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères d'index ci-dessus.

Le déficit d'inscrits dans une catégorie pourra être reporté dans l'autre (champ total maximum 90).

**L'index pris en compte est celui de la date de clôture des inscriptions.** Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangère devront fournir une attestation d'index pour la même date.

**Les listes des inscrits** et d'attente seront consultables sur le site de l'A.S. du golf au plus tard le mercredi 11 août.

Pour les joueurs ne répondant pas aux critères, un critérium sera organisé en parallèle

Programme prévisionnel :

| Terrain  | Série     | Vendredi<br>21/08 | Samedi<br>22/08 | Dimanche<br>23/08 | Marques<br>de départ        |
|----------|-----------|-------------------|-----------------|-------------------|-----------------------------|
| La Jalle | Messieurs | Entrainement      | 69              | 69                | Repères 3<br>Marques Jaunes |
| La Jalle | Dames     | Entrainement      | 21              | 21                | Repères 5<br>Marques Rouges |

**Classement** : Le classement du Grand Prix Seniors est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

**Départage** : En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'Epreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

### Départs :

Lors du 1<sup>er</sup> tour, le tirage des départs se fera par tranches horaires en respectant l'ordre des index à l'intérieur de chaque tranche. Les horaires seront communiqués à partir du jeudi 20 août à 12H00.

Lors du 2<sup>ème</sup> tour le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats du 1<sup>er</sup> tour.

### III – ENGAGEMENTS

#### III-1/ INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT

Les engagements doivent être parvenus par écrit, **avant le vendredi 7 août à minuit**, à :

A.S. Golf de Bordeaux-Lac  
« Grand Prix Séniors de Bordeaux »  
Avenue de Pernon - 33300 BORDEAUX

Aucun engagement par téléphone, fax ou e-mail ne sera pris en considération.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent **nom, prénom, adresse, n° de licence et index** et sont accompagnées du montant des droits d'inscription fixés comme suit (chèque à l'ordre de l'A.S. du Golf de Bordeaux-Lac) :

Joueurs extérieurs : ..... **80 €**  
Abonnés Blue Green Gironde ou France .... **65 €**  
Licenciés et membres AS Bordeaux-Lac : . **35 €**

L'entraînement gratuit est prévu le vendredi 21 août sur réservation des départs auprès du golf.

#### III-2/ FORFAITS

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le mercredi 19 août à minuit. Tout joueur déclarant forfait après reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

### IV – PRIX

Seront attribués :

|           |                |                      |
|-----------|----------------|----------------------|
| Messieurs | 3 prix en brut | 2 prix brut vétérans |
| Dames     | 2 prix en brut | 1 prix brut vétérans |

En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

### V – COMITÉ DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

Renseignements téléphoniques :

- au **06 95 33 19 19**,
- à partir du 6 juillet,
- de 17h30 à 19h30, du lundi au vendredi.

Bulletin d'inscription disponible  
sur le site Internet de l'Association Sportive :  
**[www.asgolfbordeauxlac.com](http://www.asgolfbordeauxlac.com)**